

## PAC ILOTS CADASTRE PREPARATION PREVISIONNEL AGRICOLE 2021

---

Expéditeur : ludovic walsh (ludowalsh007@yahoo.com)

À : ludowalsh007@yahoo.com; patrickjardin@hotmail.fr; laurencedeserrant@orange.fr

Cc : chawalsh@yahoo.fr; marie-liesse@eurotable.fr; henrydeserrant@neuf.fr

Date : lundi 30 novembre 2020, 02:01 UTC+1

---

Bonsoir à tous

Il était temps de regarder les choses de plus près

Parce que quelques images valent mille mots

J'ai repris les déclarations pac 2019 que j'ai commencé à annoter pour plus de compréhension

Je ne sais si j'ai tous les déclarations PAC 2019

Il est possible qu'il y ait de nombreuses erreurs que je corrigerai avec Mr Jardin

Ce ne sont que documents de départ , il faudra affiner .

Puis avec l'aide de Mr Jardin nous actualiserons pour l'exercice agricole 2020/2021

Sauf erreur les " ILOTS" ne changent pas et comme vous pouvez le constater ils chevauchent et recourent les parcelles cadastrales , lignes rouges . J'ai gardé les lignes cadastrales et les numéros de parcelles car les taxes foncières je crois sont calculées par parcelle cadastrale

Les ilots sont numérotés de 1 à 22 . Le 17 n'existe pas ou je ne l'ai pas

Nous saurons donc bientôt ce que Mr Jardin nous conseillent de semer et où

Nous discuterons plus avant mais d'ores et déjà je crois avoir compris que le lin ne sera peut-être pas reconduit

Par ailleurs Mr Jardin nous expliquera la nécessité légale et organique des rotations de culture

Plus on étudie les plans , plus les choses deviennent simples

Nous avons un souci de code Pac

Nous réglons le problème au mieux , au plus tôt avec Mr Jardin

En passant une question :

L'ilot n° 9 est constitué de la parcelle cadastrale 150-C-946 sur la commune de Ménil

Qui cultive les parcelles 945/947/948 qui nous appartiennent ?

Elles semblent ne pas être déclarées à la Pac . A vérifier

Pour l'ilot 21 , Mr Jardin me dira et je transmettrai . Je ne sais qui exploite ces bandes de terre en mode expérimental à une excellente rentabilité : l'école d'agriculture ou bien l'INRA ou encore la chambre d'agriculture . La location de ces terres est d'un rendement supérieur à toute culture . De mémoire , du temps où Papa gérait l'exploitation une beaucoup plus grande surface était ainsi louée

Le dossier est tellement énorme à compiler et digérer qu'il est possible que je commette des erreurs ...

Mais à force de fouiller j'ai bien découvert des parcelles oubliées par Maître Brière .

Lorsque j'aurai fini , je pourrai additionner les hectares cultivés de Blé Triticale , blé tendre d'hiver , pois de printemps , lin fibre , paille et foin etc et comparer les rendements etc et les rapports coûts entrants résultats bruts et nets ... etc ...

Je demanderai à Henry , Marie et Charlotte - (en fait ceux qui auront le courage de mettre le nez dans les chiffres) - de vérifier les comptes et les tableaux Excel que je développerai

Mr Jardin nous le confirmera . Nous devons vérifier si les primes Pac sur les terres de

Chemazé dite de Molière sont toujours perçues . Elle sont sur la commune de Molière qui je crois est rattachée à Chemazé pour le cadastre

Certaines conversations ont envisagé également du sorgho du bambou ... etc

A suivre

Bonne semaine à vous

Ludovic

Vous pouvez aller sur le site suivant :

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

-----  
**Ludovic Walsh de Serrant**  
**23 rue du Chateau des Rentiers**  
**75013 Paris**  
**Tel + 33 6 15 38 37 36**  
**HTTP://WWW.LUDOWALSH.COM**  
**Waterzooi Inc**



Dossier-PAC-2019\_notice\_cultures-precisions.pdf  
532.7kB



PAC\_ILOTS\_1\_2\_3\_4\_5\_MAROUTIERE\_RPG\_053170782\_2020-11-17-22H31M30.pdf  
2MB



PAC\_ILOTS\_6\_7\_8\_9\_10\_RPG\_053170782\_2020-11-17-22H32M04.pdf  
1.4MB



PAC\_ILOTS\_11\_12\_13\_15\_16\_RPG\_053170782\_2020-11-17-22H33M00.pdf  
1.5MB



PAC\_ILOTS\_16\_18\_19\_21\_22\_RPG\_053170782\_2020-11-17-22H33M57 .pdf  
1.6MB



PAC\_ILOTS\_22\_LANDE\_RPG\_053170782\_2020-11-17-22H34M30.pdf  
437.3kB